

LA SANTÉ

L'USAGE DU DIETHYLSTILBESTROL DANS LA FABRICATION D'ALIMENTS POUR BESTIAUX

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné qu'on affirme avec énergie que le diethylstilbestrol est un agent cancérigène et que, récemment, des associations de protection de l'environnement ont intenté des poursuites à la fois à la *Food and Drug Administration* et au département de l'Agriculture des États-Unis, pour demander l'interdiction de l'emploi de cette hormone synthétique dans la préparation d'aliments pour le bétail, le gouvernement donnera-t-il à la population la même protection qu'assurent 21 autres pays qui ont déjà interdit l'emploi de cette substance dans la production de la viande?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je devrai me renseigner, monsieur l'Orateur, et répondre au député plus tard.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LES MOTIFS DU REJET DE CERTAINS PROJETS

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au secrétaire d'État, ministre responsable du programme Perspectives-Jeunesse. A-t-il l'intention de modifier le texte des lettres qui sont envoyées aux requérants refusés afin de mieux les renseigner sur les raisons précises du rejet de leurs projets?

M. l'Orateur: Je crois-peut-être à tort que cette question a été posée vendredi. Le ministre pourrait peut-être répondre si les renseignements n'avaient pas alors été donnés à la Chambre.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Non, la question a été posée, monsieur le président,—vous avez parfaitement raison—et j'ai longuement expliqué qu'il fallait envoyer une lettre concise, nécessairement trop brève et pas assez explicative, afin que les jeunes dont les projets sont refusés reçoivent cette lettre au plus tôt et puissent se chercher un autre emploi. Mais les jeunes qui insistent pour avoir des détails spécifiques et des lettres individuelles peuvent les demander, s'ils ont la patience d'attendre la réponse.

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—ON DEMANDE S'IL Y A EU D'AUTRES DÉMISSIONS À LA SUITE DE CELLE DE M. BUREAU

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État.

Depuis la démission de quelques jeunes affectés à l'administration du programme «Perspectives-Jeunesse», le

[L'hon. M. Turner.]

secrétaire d'État est-il en mesure de dire s'il y a eu d'autres démissions depuis celles-là et, dans l'affirmative, combien?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, depuis les dernières, il n'y en a pas eu d'autres.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je comprends que le secrétaire d'État est drôle, cependant, il sait fort bien ce que je veux dire.

Depuis la démission de «Bureau et compagnie», la semaine dernière ou il y a dix jours, y a-t-il eu d'autres démissions?

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, il n'y a pas de société connue ni incorporée sous le nom de «Bureau et compagnie», de sorte que je ne peux pas vérifier ce que le député veut dire. Et je me réjouis du fait que, pour une fois, il me trouve drôle.

* * *

[Traduction]

LA CONSOMMATION

LES SIÈGES ET HARNAIS D'AUTOS POUR ENFANTS

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Il s'agit de l'objet d'un récent communiqué de son ministère. Les sièges et harnais d'autos pour enfants qui, d'après le communiqué, ne répondent pas aux normes qui y sont exposées seront-ils retirés du marché et, sinon, pourquoi?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention, dans notre application de ce règlement, d'interdire la vente de ces articles. En fait, certains stocks devront probablement être détruits. Nous le regrettons, mais il me semble que nous n'avons pas le choix.

* * *

LES FINANCES

LES INTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX AU SUJET DES EMPRUNTS—LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Finances une question relative à l'emprunt que le gouvernement de l'Ontario se propose de faire, tant pour répondre à ses propres besoins qu'à ceux de l'Ontario Hydro Commission. Le montant se situerait entre 800 et 900 millions de dollars. Comme son ministère a déclaré que les emprunts devraient être contractés au Canada plutôt qu'à l'étranger, le ministre nous dirait-il s'il s'est entretenu avec les hauts fonctionnaires du gouvernement de l'Ontario pour les encourager à emprunter au Canada? Est-il disposé par ailleurs à prendre les dispositions voulues pour leur faciliter cette tâche?